

## Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 6 septembre 2016

### AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 3535, rue Saint-Denis (ITHQ), le mardi 6 septembre 2016, à 19 h 15.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour:

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

##### **10.01** Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

##### **10.02** Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 6 septembre 2016 et portant sur le PTI.

##### **10.03** Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

**10.04** Questions

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

### **30 – Administration et finances**

**30.01** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe - 1160311002

Adoption de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2017, 2018 et 2019.

### **70 – Autres sujets**

**70.01** Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**

---

---

M<sup>e</sup> Claude GROULX  
Secrétaire d'arrondissement  
Montréal, le mardi 30 août 2016



**Dossier # : 1160311002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Division du soutien à l'administration
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2017, 2018 et 2019

Il est recommandé :

1. D'approuver la liste de projets jointe au sommaire décisionnel qui constitue le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement prévus pour ces projets en 2017, 2018 et 2019;
2. De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 144.5 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);
3. D'autoriser le lancement des appels d'offres pour lesdits projets.

**Signé par** Stéphane CLOUTIER **Le** 2016-08-22 16:21

**Signataire :**

Stéphane CLOUTIER

---

Directeur des services administratifs  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs\_des relations avec  
les citoyens\_des communications et du greffe

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1160311002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Division du soutien à l'administration
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2017, 2018 et 2019

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Au chapitre de ses dépenses d'immobilisations, l'arrondissement a reçu une dotation de la Ville centre de 14 085 000 \$ pour les années 2017-2018-2019. Cette dotation ne permet pas à l'arrondissement de rencontrer les besoins minimaux d'investissements afin d'assurer la protection de ses actifs.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

On demande au conseil d'arrondissement d'approuver la planification des dépenses d'immobilisations de l'arrondissement de 4 695 000 \$ pour 2017, 4 695 000 \$ pour 2018 et 4 695 000 \$ pour 2019, détaillée par programme et par projet au tableau en pièces jointes. Les prévisions de dépense indiquées sont les dépenses nettes. La planification 2017 au montant de 4 695 000 \$ se répartit ainsi :

	( 000 )
<b>Programme de réaménagement de parcs</b>	<b>200 \$</b>
<b>Programme de protection des bâtiments sportifs</b>	<b>833 \$</b>
<b>Programme de réaménagement des infrastructures</b>	<b>2 162 \$</b>
<b>Programme de réfection routière</b>	<b>1 000 \$</b>
<b>Programme de protection des bâtiments</b>	<b>500 \$</b>
	<b>4 695 \$</b>

**JUSTIFICATION**

L'approbation de la programmation par le conseil d'arrondissement est requise pour la poursuite des projets et le lancement d'appels d'offres.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Enveloppe fixée par le Conseil Municipal.

Tout comme pour le PTI 2015-2017 et le PTI 2016-2018, il a été établi par le Comité exécutif qu'il n'y avait pas de devancement possible et que l'enveloppe PTI globale des trois prochaines années sera étalée également sur celles-ci.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

En conformité avec la Charte de la Ville de Montréal, à l'article 144.5 ainsi qu'avec les directives budgétaires.

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratif.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Michel BRUNET  
Conseiller en gestion de ressources financières

#### **ENDOSSÉ PAR**

Maude BEAUDET  
Chef de division

Le : 2016-08-22